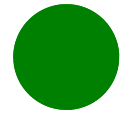




**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Haute-Marne





## **OPÉRATION JEUNES-ARTISANAT**

*Spécial entreprises*

### **POURQUOI CETTE OPÉRATION ?**

#### **La force économique d'un pays, ce sont ses entrepri- ses**

**Et pas seulement les grandes. L'artisanat a contribué à donner à la France son patrimoine économique, technologique, social et culturel. A l'heure actuelle, que ce soit dans le domaine des services où il assure la majorité des prestations indispensables à la qualité de la vie quotidienne ou dans le domaine de la production où il se distingue par la qualité et une forte valeur ajoutée, l'artisanat représente un chiffre d'affaires de 738 milliards de francs.**

**Relativement stable même en période de faible croissance, il est porteur d'emplois et donc d'espoir pour l'avenir des jeunes.**

#### **Les difficultés de recrutement**

Pourtant, depuis de nombreuses années, les entreprises artisanales éprouvent des difficultés à recruter des jeunes qualifiés et compétents.

Cela provient certes de la dévalorisation des métiers qui sont considérés comme exclusivement manuels et opposés aux métiers intellectuels, mais surtout de la très grande méconnaissance des réalités de la vie économique, et surtout d'une de ses composantes, qui est le secteur des métiers.

Cette ignorance a des effets très graves : Faute de personnel qualifié, de nombreuses entreprises artisanales ne peuvent se développer, des savoir-faire de grande valeur se perdent, et les chefs d'entreprises ne trouvent que difficilement des successeurs.

Il est donc nécessaire d'attirer les jeunes vers vos entreprises. C'est l'avenir de vos professions qui est en jeu. Pour cela, il faut d'abord les faire connaître : C'est le but de l'opération « Jeunes-Artisanat ».

## **La loi d'orientation et la loi quinquennale**

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 a prévu que « le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation ».

On constate cependant que l'orientation est restée un procédé de sélection négatif : la plupart des parents et des enseignants, mal informés eux-mêmes sur les possibilités d'emploi et de réussite qu'offre le secteur des métiers, préfèrent encourager les élèves à poursuivre le plus longtemps possible des études qui ne correspondent souvent pas à leur personnalité.

La loi quinquennale du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle associe les représentants des organisations professionnelles et des Chambres de Commerce et d'Industrie, de Métiers et d'Agriculture aux actions d'information organisées dans les établissements scolaires. Elle offre ainsi la possibilité aux entreprises d'intervenir directement auprès des jeunes et des enseignants pour leur faire découvrir concrètement leur activité ; c'est ainsi que vous pourrez peu à peu aider les jeunes, leurs parents et leurs professeurs à avoir une attitude plus favorable envers les métiers de l'artisanat et surtout un comportement positif lors du choix de l'orientation.

## **Le changement des comportements**

Il passe par le changement de culture des acteurs de l'orientation (parents, enseignants, jeunes...), il sera donc long et difficile.

Il passe aussi par la prise de responsabilité des entreprises dans l'information des jeunes sur les métiers qui les concernent. Là aussi, le changement de culture est important.

Pour le préparer, il reste aux acteurs que nous voulons rapprocher, le jeune et l'entreprise artisanale, à se rencontrer vraiment, pour apprendre à se connaître.

C'est cette rencontre originale, répétée dans de nombreuses entreprises en France avec des jeunes volontaires qui sera valorisée par des campagnes de communication menées par les Chambres de Métiers et les Organisations Professionnelles pendant plusieurs années.

Les exemples des entreprises engagées par l'opération serviront à déclencher le changement de comportement face au secteur des métiers.

## **LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION**

La rencontre va se situer sur le terrain de l'action. En effet, c'est en construisant un projet commun que le jeune et l'entreprise qui se seront choisis vont dialoguer.

Cette opération concerne tous les secteurs d'activité de l'artisanat. Du côté des jeunes, il s'agit d'élèves de 4ème ou de 3ème par très petits groupes de deux ou trois au plus.

### **La préparation en entreprises**

En dehors de tout problème d'embauche ou de préformation, dans une démarche de partenaires pour une réalisation commune, chacun va découvrir les réalités de l'autre. En construisant de véritables relations de confiance entre le jeune et l'entreprise, basées sur la réalité d'actions engagées en commun, nous travaillons à long terme.

Le jeune va découvrir l'entreprise comme une possibilité future qui lui est offerte - et non imposée-et l'entreprise saura voir en lui le potentiel, la créativité, l'adaptation aux évolutions dont elle aura besoin demain.

Le projet est à l'initiative de l'entreprise, et il est source d'engagement de part et d'autre : chacun s'engage à le réaliser sur une durée significative.

L'entreprise permet au jeune de mieux la découvrir...

Le jeune s'engage à s'investir pour faire connaître autour de lui l'entreprise qui l'accueille et le soutient.

Les idées de projet sont nombreuses : organisation de la journée portes ouvertes de l'entreprise, réalisation d'une vidéo, du journal de l'entreprise, études, enquêtes, démarche Qualité, etc....

L'essentiel est que ce projet soit utile à l'entreprise grâce aux jeunes qui l'auront réalisé eux-mêmes.

### **La préparation de la rencontre**

La rencontre se fera au sein de l'entreprise essentiellement. L'objectif est que le jeune se sente accueilli, estimé-on compte sur lui pour tenir ses engagements, dans une relation de confiance avec l'entreprise. La qualité de cette relation sera plus importante que son aspect pédagogique. Ce passage en entreprise doit constituer un pas vers une meilleure compréhension du monde de la petite entreprise et donner envie à l'élève d'y entrer davantage, dès qu'il sera formé ou pour être formé.

## **La préparation en entreprise**

Dans l'entreprise, il faut que tous soient d'accord avec cette forme d'action. Il n'est pas question de montrer une image d'entreprise idéale à laquelle le jeune ne croirait pas. Mais les jeunes doivent être mis en relation avec les femmes et les hommes capables de transmettre leur goût du travail et de faire comprendre l'importance de leur qualification et de leur rôle dans l'entreprise.

L'objectif n'est pas de « vendre » un métier ou une activité, mais de montrer un style de vie, de savoir-faire et de responsabilité partagée.

## **La préparation du milieu éducatif et parental**

La connaissance du secteur des métiers par les enseignants est très inégale. C'est pourquoi il est indispensable que le Projet soit monté en partenariat avec les professeurs et responsables du collège. Avec l'aide de la Chambre de Métiers et des Organisations Professionnelles, une visite des responsables éducatifs dans l'entreprise avec présentation du Projet est indispensable.

De la même façon, il faut préparer les parents des élèves volontaires. Une lettre personnalisée de l'entreprise, une invitation à visiter l'entreprise, une réunion d'accueil constituent une préparation très utile à l'acceptation de cette nouvelle relation jeunes-artisanat et à l'image de l'entreprise en général.

## COMMENT PARTICIPER ? LA DÉMARCHE

### 1 - Préparation en entreprise

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Préparation dans l'entreprise des Projets pour la rentrée avec l'aide de la Chambre de Métiers : définition des moyens et des Projets que l'entreprise peut confier aux jeunes du collège de proximité.

#### **Entreprises :**

Préparation des rôles à l'intérieur de l'entreprise.

### 2 - Préparation du monde éducatif

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Réunion avec les enseignants, visites des entreprises.

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Présentation des Projets

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Présentation aux parents d'élèves.

### 3 - Présentation aux jeunes

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Validation des Projets avec enseignants et identification des Projets portés par les jeunes.

#### **Chambre de Métiers :**

Organisation logistique pour rencontres Jeunes-Artisanat.

### 4 - Démarrage des Projets

#### **Chambre de Métiers/ Entreprises :**

Présentation des entreprises aux élèves des classes de 4ème et de 3ème, porteurs de Projets.

#### **Entreprise/Jeunes :**

Finalisation des engagements.

### 5 - Réalisation et valorisation

#### **Entreprises/Jeunes :**

Réalisation des Projets

#### **Collège/Jeunes :**

Témoignage et utilisation pédagogique.

#### **Chambre de Métiers :**

Suivi dans les média locaux et nationaux.

#### **Chambre de Métiers/ Jeunes :**

Organisation de la journée des Projets.



## **OPÉRATION JEUNES-ARTISANAT**

*Spécial élèves*

### **POURQUOI CETTE OPÉRATION ?**

**Vous êtes élève de 4ème ou de 3ème, et souvent, quand on vous demande ce que aimeriez faire plus tard, vous ne savez que répondre, parfois tout simplement parce que vous ne connaissez pas tous les métiers qui existent.**

**« Jeunes-Artisanat » a pour objectif de vous familiariser avec les métiers de l'artisanat et vous les faire découvrir dans leur réalité, vous permettant de mieux connaître vos goûts et vos aptitudes.**

### **Qu'est-ce qu'un artisan ?**

Relieur, dentellière, boulanger, potier....pour beaucoup de gens, un artisan est un homme ou une femme qui exerce un métier manuel traditionnel et souvent artistique.

Pourtant, à l'heure actuelle, un électricien automobile, une esthéticienne, un prothésiste dentaire sont aussi des artisans.

En fait, un artisan est celui qui exerce un art et une technique, sans compter le temps passé à la gestion de son entreprise.

Le progrès a fait évoluer la plupart des métiers et en a créé de nouveaux. C'est pourquoi l'artisan d'aujourd'hui ne ressemble que rarement à celui d'autrefois. Leur seul point commun est leur très haute qualification.

Mais de plus en plus, l'artisan doit très bien savoir gérer son entreprise et se tenir au courant des innovations pour affronter la concurrence. Une grande technicité, la maîtrise parfaite de son métier, de bonnes connaissances en gestion et une formation théorique solide sont les conditions de sa réussite.

Après avoir suivi une formation qui allie pratique et théorie, l'artisan peut exercer son métier seul ou aidé par un ou plusieurs salariés

Être artisan ou salarié de l'artisanat, c'est pouvoir suivre un travail du début jusqu'à la fin, c'est être autonome tout en travaillant en complémentarité avec d'autres métiers, dans une petite entreprise, un atelier, un commerce où les relations humaines sont privilégiées. C'est aimer le contact avec la clientèle, c'est aussi faire preuve d'initiative, avoir le goût de l'effort et le sens des responsabilités.

## **L'entreprise artisanale**

L'entreprise artisanale est définie par sa taille et son activité :

- sa taille : une petite entreprise artisanale ne doit, en principe, pas employer plus de 10 salariés. Dans certains cas, elle peut compter 15 personnes.
- Son activité : l'artisanat est un vaste secteur qui regroupe plus de 250 métiers. Les activités relevant de l'artisanat sont répertoriées dans une liste très précise appelée le Répertoire Informatique des Métiers (RIM). C'est pourquoi l'artisanat est aussi appelé le secteur des métiers. Cette liste mentionne les activités de production, de transformation et certaines prestations de services, de l'artisanat d'art (ébénisterie, reliure, joaillerie), à l'électronique, en passant par la mécanique, le bâtiment, l'habillement, la coiffure, l'alimentation, etc....). Elle exclut les activités purement commerciales (vendeurs de voiture) et intellectuelles (enseignement) et les activités agricoles (exploitants agricoles).

Si l'artisanat s'est adapté au monde moderne, il a gardé un certain nombre de principes et de valeurs : par exemple, le respect de la qualité, le contact avec la clientèle, un travail personnalisé, un dispositif de formation qui lui est propre, le goût du bel ouvrage.

## **LE SECTEUR DES MÉTIERS EN QUELQUES CHIFFRES :**

**805.000 entreprises**

**250 métiers**

**35% des entreprises existantes**

**Le secteur emploie plus de 2,2 millions de personnes dont 37,8% de non salariés, 56,4% de salariés et 5,8% d'apprentis ;**

**10% de la population active,**

**Un chiffre d'affaires de 738 milliards de francs, soit presque le double de l'agriculture.**

## **L'OPÉRATION « JEUNES-ARTISANAT »**

### **La découverte par l'action**

Les petites entreprises n'ont pas toujours le temps de mener à bien des actions qui pourraient leur être très utiles : faire connaître la qualité de leur travail, mener des enquêtes parmi leurs clients pour mieux cibler leur production, rédiger un livret d'accueil pour les personnes qu'elles embauchent, etc....

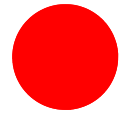
C'est en construisant un tel projet avec un ou deux camarades que vous serez amenés à découvrir les activités de l'entreprise et la façon de vivre des hommes et des femmes qui y travaillent.

Responsables de la réalisation de ce projet, vous serez accueillis régulièrement, environ deux heures par quinzaine pendant une partie de l'année scolaire, dans l'entreprise qui vous aidera et mettra à votre disposition les moyens techniques dont vous aurez besoin.

### **La diffusion de l'information**

De retour en classe, aidé par vos professeurs, vous expliquerez à vos camarades le projet que vous réalisez et vous leur ferez part des connaissances acquises sur l'activité de l'entreprise.

A la fin de l'année, une exposition départementale de tous les Projets sera organisée avec vos professeurs, vos parents et les entreprises qui auront participé à l'opération.



## **OPÉRATION JEUNES-ARTISANAT**

*Spécial enseignants*

### **POURQUOI CETTE OPÉRATION ?**

**Les révolutions industrielles successives ont longtemps occulté le rôle de l'artisanat en matière d'emploi mais, aujourd'hui l'artisanat retrouve sa place.**

**Fort de ses 805.000 chefs d'entreprises, de ses 1.250.000 salariés et 135.000 apprentis, soit 2,2 millions d'actifs, le secteur des métiers contribue au dynamisme économique de notre pays, aussi bien dans le domaine des services où il assure la majorité des prestations indispensables à la qualité de la vie quotidienne que dans le domaine de la production où il se distingue par la qualité et une forte valeur ajoutée.**

En créant des richesses, l'artisanat offre aux jeunes des possibilités d'accomplissement personnel, de création et de promotion.

#### **Pourquoi les métiers de l'artisanat ?**

- Parce qu'ils sont multiples, divers et valorisants
- Parce qu'ils allient tradition et modernité
- Parce qu'ils répondent aux aspirations des jeunes : entreprise de petite dimension qui facilite les rapports humains, hiérarchie moins pesante, plus grande autonomie dans le travail, contact direct avec la clientèle, travail moins parcellisé, moins répétitif, plaisir de fabriquer quelque chose de ses mains...

**L'opération « Jeunes-Artisanat » a pour objectifs de :**

- **faire connaître les métiers de l'artisanat,**
- **Proposer aux jeunes de rejoindre plus tard, s'ils le souhaitent, un secteur créateur d'emploi,**
- **Constituer un « vivier » de futurs chefs d'entreprise artisanale capables de créer ou de reprendre des entreprises.**

Selon la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989 et la loi du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, aucun jeune ne doit quitter le système éducatif, à quelque niveau que ce soit, sans qu'on lui ait proposé une formation. Or, la méconnaissance des métiers que ceux exercés par les adultes de leur entourage et encore n'en ont-ils, le plus souvent qu'une image approximative quand elle n'est pas erronée ! Ils sont souvent tentés par des métiers fortement médiatisés et, de ce fait, très éloignés de la réalité.

**Faire connaître les métiers de l'artisanat, c'est en même temps permettre aux jeunes, grâce à des stages actifs en entreprise, d'apprécier leurs goûts et leurs aptitudes. Ils peuvent ainsi acquérir des connaissances selon une pédagogie différente correspondant parfois mieux à leur personnalité et cela à un moment capital pour l'avenir : le choix de leur orientation.**

## **LES PRINCIPES DE DE L'OPÉRATION**

### **La communication par l'action**

C'est en construisant un Projet commun durable que le jeune et l'entreprise qui se sont choisis vont apprendre à mieux se connaître. Responsables de la réalisation d'un Projet concret relatif à l'activité de l'entreprise, les jeunes sont accueillis régulièrement dans l'entreprise (une fois par quinzaine en moyenne) pendant une partie de l'année scolaire.

En fin d'année des expositions départementales des Projets sont organisées avec les professeurs, les parents et les entreprises qui ont participé à l'opération.

### **Le déroulement de l'opération**

L'essentiel de l'action se situe dans l'entreprise. Le partenariat se prépare à l'occasion de contact entre organisations professionnelles, Chambres de Métiers, entreprises artisanales et chefs de service académique d'information et d'orientation, conseillers d'orientation psychologues, principaux de collèges, professeurs, conseillers d'éducation.

Pendant la réalisation de leur Projet, les jeunes sont pris en charge par l'entreprise (encadrement, mise à disposition de matériel...)

De retour en classe, les jeunes deviennent alors des témoins auprès de leurs camarades de classe ou de collège.

Le Projet a réaliser pourrait être intégré dans le projet d'établissement.

Dans le cadre de votre enseignement, vous aiderez les jeunes à être pour leurs camarades des messagers du monde artisanal.

### **Les partenaires**

Pour mener à bien les Projets, une aide logistique et financière est nécessaire. C'est pourquoi les institutions locales, départementales, régionales ou nationales, les Organisations professionnelles du secteur des métiers, le monde de l'éducation se groupent en un comité Jeunes-Artisanat pour apporter leur appui aux Projets (prise en charge des transports, assurance...)

Cet appui est formalisé par une charte Jeunes-Artisanat.

### **Une dimension nationale**

Cette opération touche les régions de France et s'inscrit dans la durée.

L'ensemble des Projets est valorisé par une campagne d'information locale et nationale permettant de mieux connaître les expériences réalisées.

Décidée pour une période de 3 ans, l'opération est conçue pour associer des milliers de jeunes et d'entreprises.

## COMMENT PARTICIPER ? LA DÉMARCHE

### 1 - Préparation en entreprise

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Préparation dans l'entreprise des Projets pour la rentrée avec l'aide de la Chambre de Métiers : définition des moyens et des Projets que l'entreprise peut confier aux jeunes du collège de proximité.

**Entreprises :**  
Préparation des rôles à l'intérieur de l'entreprise.

### 2 - Préparation du monde éducatif

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Réunion avec les enseignants, visites des entreprises.

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Présentation des Projets

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Présentation aux parents d'élèves.

### 3 - Présentation aux jeunes

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Validation des Projets avec les enseignants et identification des Projets portés par les jeunes.

**Chambre de Métiers :**  
Organisation logistique pour rencontres Jeunes-Artisanat.

### 4 - Démarrage des Projets

**Chambre de Métiers/  
Entreprises :**  
Présentation des entreprises aux élèves des classes de 4ème et de 3ème, porteurs de Projets.

**Entreprise/Jeunes :**  
Finalisation des engagements.

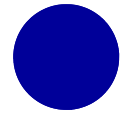
### 5 - Réalisation et valorisation

**Entreprises/Jeunes :**  
Réalisation des Projets

**Collège/Jeunes :**  
Témoignage et utilisation pédagogique.

**Chambre de Métiers :**  
Suivi dans les média locaux et nationaux.

**Chambre de Métiers/  
Jeunes :**  
Organisation de la journée des Projets.



## **OPÉRATION JEUNES-ARTISANAT**

*Spécial parents*

### **POURQUOI CETTE OPÉRATION ?**

#### **Pour un choix personnel de l'élève**

**L'une des premières étapes de l'orientation scolaire se situe dès la classe de 3ème des collèges. La démarche d'orientation doit favoriser le choix personnel de l'élève, entouré par sa famille et par le milieu éducatif.**

Pour faire ce choix, les jeunes et leurs parents ont besoin de connaître l'ensemble des possibilités qui leurs sont offertes : métiers, styles de vie, opportunités de carrières... afin de pouvoir juger en toute liberté.

C'est dans cet esprit que se situe l'opération « Jeunes-Artisanat ». Elle s'adresse aux élèves de 4ème et de 3ème, auxquels elle propose un moyen original de mieux pénétrer, avant de faire leur choix, un monde qu'ils connaissent peu ou mal : l'artisanat.

#### **L'artisanat Un univers à découvrir**

Les métiers de l'artisanat sont nombreux, variés et créateurs d'emplois. Pourtant, ils ne jouissent pas, auprès du public, d'une image valorisante. Ils souffrent trop souvent de la méconnaissance des métiers manuels, qui nécessitent pourtant habileté gestuelle, connaissances théoriques et créativité associées au sens commercial et à la maîtrise de la gestion.

#### **Qu'est-ce qu'un artisan ?**

C'est le chef d'une petite entreprise pouvant employer jusqu'à 10 salariés voire plus, qui exerce son activité en totale indépendance, dans des secteurs aussi divers que l'électronique, le bâtiment, la mécanique, l'alimentation, l'artisanat d'art (relieur, luthier...).

Être artisan ou salarié du secteur de l'artisanat, c'est être autonome dans l'organisation de son travail et exercer son métier dans un environnement à dimension humaine, c'est aimer le contact avec la clientèle, c'est aussi faire preuve d'initiative, avoir le goût de l'effort et le sens des responsabilités.

## **Une carrière dans l'artisanat**

Aider un jeune à construire son avenir, c'est, dans le cadre de ses goûts et de ses capacités, le sensibiliser à des métiers qui débouchent sur un emploi.

L'opération « Jeunes-Artisanat » offre l'avantage de s'informer sur ces voies d'avenir dans un contexte ouvert, hors de toute contrainte de choix immédiat de formation ou de pré-embauche. Elle laisse le jeune tester ses goûts avec la certitude, s'il choisit la voie de l'artisanat, d'y trouver sa place.

Les métiers de l'artisanat assurent aux jeunes des débouchés passionnants après une formation technique et générale qui prépare à tous les diplômes de l'enseignement technologique, du CAP au titre d'ingénieur.

## **LE DÉROULEMENT DE L'OPÉRATION**

### **Agir ensemble pour mieux se connaître**

L'opération « Jeunes-Artisanat » va plus loin qu'une simple information sur les métiers de l'artisanat : elle donne aux jeunes qui le désirent le moyen de rencontrer le secteur des métiers artisanaux dans une relation de partenaires.

En effet, dans le cadre d'un Projet qui leur est proposé par un artisan, les jeunes sont accueillis régulièrement dans son entreprise.

Ils peuvent ainsi réaliser de nombreuses actions : organisation de la journée « portes ouvertes » de l'entreprise, réalisation d'une vidéo, de brochures, d'études, d'enquêtes, de démarche qualité...

### **L'engagement réciproque**

Le projet est source d'engagement de part et d'autre : chacun s'engage à le réaliser sur la durée d'une année scolaire. L'entreprise accompagne le jeune..., le jeune s'engage à faire part de son expérience à ses camarades de classe et de collège.

Ils signent alors un contrat de partenariat qui définit et concrétise leur engagement réciproque. Pour ce faire, les jeunes sollicitent l'autorisation de leurs parents.

### **Les partenaires**

Pour mener à bien les Projets, une aide logistique et financière est nécessaire. C'est pourquoi les institutions locales, départementales, régionales ou nationales, les Organisations Professionnelles du secteur des métiers, le monde de l'éducation se groupent en un comité Jeunes-Artisanat pour apporter leur appui aux Projets (prise en charge des transports, assurances, indemnité diverses...).

Cet appui est formalisé par une charte Jeunes-Artisanat.

### **Une dimension nationale**

Cette opération touche toutes les régions de France.

L'ensemble des Projets est valorisé par une campagne d'information locale et nationale permettant de mieux connaître les expériences réalisées.

Décidée pour une période de 3 ans, l'opération est conçue pour associer des milliers de jeunes et d'entreprises.



**OPÉRATION  
JEUNES-ARTISANAT**

**AUTORISATION DES PARENTS  
Année scolaire 200\_\_/200\_\_**

Je, soussigné

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Père, Mère, Tuteur (\*)

Autorise mon fils, ma fille

Nom : ..... Prénom : .....

À signer le contrat de partenariat avec :

Nom de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

.....

Dans le cadre de l'opération nationale « Jeune-Artisanat »

Fait à

le

.

Signature

(\*) rayer la mention inutile

**CHAMBRE DE MÉTIERS DE LA HAUTE-MARNE**

**Siège : 9, rue Decrès 52012 CHAUMONT**

tél.03.25.32.19.77 – Fax.03.25.32.89.50

Mail : cm.chaumont@cm-haute-marne.fr